

l'Académie française, dont on garde de son passage au Canada un si bon souvenir; à fait publier cette rectification au sujet d'une note étrange qui était en train de faire son tour de France :

“ Une historiette, qui n'est pas innocente, fait en ce moment, le tour de la presse. On m'y met en cause. On raconte qu'à la fin d'une audience qu'il voulut bien m'accorder en mars 1915, Benoît XV, debout, “ mettant familièrement la main sur l'épaule de son fils aimé ”, m'aurait dit: “ Et votre victoire de la Marne, c'est une plaisanterie, n'est-ce pas? ”

“ Il faut être naïf pour croire que le pape ait pu tenir ce propos. Pour l'inventer, c'est autre chose: il faut être d'une espèce heureusement plus rare. J'ignore quel fut ici l'inventeur. Mais, puisque votre journal a reproduit l'anecdote, je vous demande, monsieur, de publier, à la même place, la présente lettre. Jamais le Souverain Pontife, ni debout, ni assis, ne m'a adressé de semblables paroles. Je ne me reconnais pas le droit de raconter au public ce qui me fut dit, il y a trois ans, dans une conversation sans témoin; cela n'entre point dans mes habitudes. Mais je puis affirmer que, si je le faisais, il me serait facile de citer des mots, véritables cette fois, autrement dignes de ton, et d'un tout autre sens.

“ L'article contre lequel je proteste ici me qualifie de “ fils aimé ” de Benoît XV. Je voudrais avoir mérité, même un peu, l'affection de celui qu'on insulte de tant de manières et si injustement. Je ne l'ai vu qu'une fois. Mais je tiens à dire que je suis et que je demeurerai un de ses fils les plus obéissants et les plus respectueux. ”

Voilà, évidemment, qui se passe de commentaires et nous invite à la prudence!

E.-J. A.